

Zeitschrift: Wissen und Leben
Herausgeber: Neue Helvetische Gesellschaft
Band: 5 (1909-1910)

Artikel: Die schweizerische Nation
Autor: Wagnière, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-750876>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIE SCHWEIZERISCHE NATION

Die Frage, ob die Schweiz eine „Nation“ im vollen Sinne des Wortes sei und sein könne, wird seit einiger Zeit viel besprochen. Verschiedene Ereignisse, die ich hier nicht aufzählen will, zwingen endlich alle Schweizerbürger, diese Frage zu behandeln, die man lange aus opportunistischen Gründen nicht sehen wollte. Sie ist geradezu eine Lebensfrage geworden.

Zum 1. August veröffentlichte ich hier einen Artikel, betitelt „*Nationalité*“, dem nur wenige Zeitungen Aufmerksamkeitschenkten; dagegen habe ich brieflich und mündlich allerlei Meinungen darüber erhalten, die alle dahingehen: das Problem *muss* studiert werden; diesen Kampf um unsere Nationalität *müssen* wir ausfechten.

Das Problem hat viele Seiten; eine davon ist die Fremdenfrage; man hat ausgerechnet, dass, wenn die Bevölkerungszunahme der Schweizerbürger und der Fremden in der Schweiz in demselben Tempo weitergeht, die Schweiz im Jahre 1963 mehr Fremde als Schweizer zählen wird. Ein Genferkomitee hat die Initiative ergriffen, die allgemeine Aufmerksamkeit auf diese Tatsache zu lenken; wir sind ihm dankbar dafür; vor einigen Wochen fand bereits in Bern eine erste Versammlung von Schweizern aus verschiedenen Kantonen statt. Am 2. Dezember hat der Verein *Wissen und Leben* einen Diskussionsabend über die Fremdenfrage veranstaltet, der von Herrn Dr. C. A. Schmid eingeleitet wurde und dessen Verlauf bewies, wie sehr sich viele Köpfe mit diesem Problem befassen, das für unsere nationale Zukunft von ausschlaggebender Wichtigkeit ist. Die Bewegung ist im Entstehen; sie wird nicht ruhen, bis eine Lösung gefunden wird.

Damit hängt zusammen das Verhältnis des Bundes zu den einzelnen Kantonen und auch unsere auswärtige Politik. Unsere Zeitschrift wird diesen Fragen eine Serie von Artikeln widmen. Wir beginnen heute mit einem Aufsatz von Herrn Georges Wagnière. Am 1. Januar wird ein anderer Genfer, Herr Achard, zum Worte kommen. Am 15. Januar bringen wir einen Artikel von Herrn Pfarrer Blocher „Sind wir Deutsche?“, den ich am 1. Februar beantworten werde, usw.

Grundsätzlich soll das Problem in unserer Zeitschrift ausschließlich von Schweizern besprochen werden. Darauf lege ich großen Wert. In unseren verschiedenen Landessprachen soll derselbe feste Wille zum Ausdruck kommen: „Wir wollen sein ein einig Volk von Brüdern“.

E. BOVET

I.

GENÈVE ET LA CONFÉDÉRATION

Il n'y a pas de „question de Genève“, grâce au ciel, pas plus qu'il n'y a de question de Bâle ou de Schaffhouse. Mais il y a dans tout pays, comme dans tout organisme vivant, des points plus sensibles qui demandent certains ménagements et dont on est obligé de s'occuper plus spécialement. Genève a toujours été un des points sensibles de la Confédération. Déjà au seizième siècle, lorsque Montaigne parcourait la Suisse, on y parlait beaucoup de Genève et des démêlés dont cette ville était l'objet entre Messieurs de Berne et le Duc de Savoie.

Berne venait d'accomplir à cette époque un acte de haute politique, le plus intelligent et le plus hardi qui, depuis le soulèvement des Waldstätten, soit inscrit dans l'histoire des Confédérés: la conquête de tout le bassin du Léman. Berne avait rétabli à l'occident de la Suisse les frontières de l'ancienne Helvétie, dont Genève gardait la porte. Genève, ville libre, demeurait dans la sphère d'influence des Confédérés dont elle avait recherché l'alliance. Elle allait participer dès lors à la vie de la Confédération au même titre que les autres alliés.

Mais les dissensions des Confédérés n'avaient pas permis aux Bernois de conserver toute leur conquête. Ils durent rendre le pays de Gex, la rive savoisiennne du lac et les baillages près de Genève. Cette ville restait ainsi entièrement enclavée en territoire étranger, entre deux puissants voisins: le roi de France, maître du pays de Gex, et le duc de Savoie. Le traité de Vienne ajoutait en 1815 quelques communes au canton de Genève pour en arrondir le territoire et le désenclaver. Genève, unie au reste de la Suisse par l'étroite bande de Versoix, n'en demeure pas moins

entourée de tous côtés par un pays étranger qui, depuis la cession de la Savoie à Napoléon III en 1860, est entièrement français. Genève est la ville la plus importante et, en quelque sorte, la capitale économique d'une vaste région qui n'est pas suisse.

L'affluence des étrangers à Genève n'est pas un fait nouveau. Genève a toujours été une ville d'immigration étrangère. Et ce fut même, à l'époque des persécutions religieuses, un de ses titres de gloire. Mais cette immigration était cosmopolite. Genève occupait une grande place dans le monde par la force d'un principe de liberté individuelle et d'autonomie morale qui s'était affirmé dans ses murs et qui demeure à la base des libertés modernes. Son rôle de ville universelle la mettait en rapports avec les pays les plus lointains et lui faisait subir, par un échange naturel, les influences les plus diverses qui contribuaient toutes ensemble à la formation du tempérament genevois.

Maintenant cette immigration est beaucoup moins mélangée. Son influence n'en est que plus forte. Et elle contribue à entretenir un certain esprit, non point d'hostilité, mais d'incompréhension ou d'indifférence à l'égard des intérêts nationaux. Par les journaux qui sont dans toutes les mains et se répandent de plus en plus, par le livre, par le théâtre, par le café-chantant, par toutes les manifestations de la vie sociale, les idées étrangères, les mœurs étrangères s'implantent dans le pays et menacent d'ébranler et de détruire les traditions séculaires qui sont le sûr fondement de l'état genevois, sa force, son originalité, sa raison d'être. C'est ce que M. Edmond Boissier dans sa brochure¹⁾ appelle justement „la dénationalisation de notre pays“.

Genève est une ville bien vivante, douée d'une singulière puissance d'assimilation. Elle est une ville ouverte qui mentirait à son passé si elle s'avisait d'entraver cet afflux constant de population étrangère. Loin de repousser cet élément nouveau, elle cherche, elle doit chercher à le transformer à son image. Et elle s'y emploie de son mieux.

Mais la tâche devient chaque jour plus ardue. Sur 149,172 habitants du canton en 1907, il y avait 60,702 étrangers, c'est-à-dire qu'en 70 ans, depuis le premier recensement fédéral de 1837,

¹⁾ L'Assimilation des Etrangers.

les étrangers ont augmenté de 413 pour cent, tandis que l'augmentation des Genevois n'est que de 32 pour cent et celle des confédérés de 340 pour cent. L'élément étranger formait il y a 70 ans le 20 pour cent, il dépasse aujourd'hui le 40 pour cent de la population totale.

* * *

Le problème intéresse tous les Suisses. Et il est naturel que Genève, dans le combat qu'elle soutient, regarde vers ses confédérés. Genève ne demande et n'attend de la Confédération aucune mesure spéciale, aucun traitement de faveur.

Peut-être eût-il été de bonne politique de faire participer Genève à certains avantages tangibles et immédiats que la Confédération, depuis 1874, a largement répartis. A Berne, chaque nouveau *Staatsgedanke* se traduit par un nouveau palais et par une administration nouvelle. Zurich en a eu sa part. Et d'autres villes aussi. A Genève — comme à Bâle du reste — il n'y a de fédéral que la poste et la douane. Je n'insiste pas. Je rappelle seulement qu'il est nécessaire de saisir toutes les occasions d'affirmer à Genève l'idée suisse et d'y faire flotter le drapeau. Il ne suffit pas que la solidarité des Confédérés se manifeste avec un superbe élan au jour du malheur et du danger. Comme notre histoire nous l'enseigne, lorsque le danger, que nul n'avait su prévoir, surgit tout à coup, il n'est plus temps de le conjurer.

Mais pour aider le Genevois à défendre chez eux l'idée nationale, il faut avant tout ne pas donner des armes à ceux qui — contrairement à toute vérité — prétendent que Genève n'est pas sur le même rang que les autres cantons. Le Genevois, obligé pendant des siècles, à monter la garde sur ses murs et à se méfier de tous et parfois même de ses amis, est facilement ombrageux; cette longue veille pleine de périls et d'héroïsme lui a laissé dans le cœur une inquiétude. Certains propos, certains articles, certains incidents ont pu lui faire croire qu'il n'avait pas, dans la famille confédérée, la place qu'il mérite. Et il existe à Genève des éléments douteux ou inconscients qui ne laissent jamais d'encourager cette tournure d'esprit et d'exploiter ces propos et ces faits.

Genève a besoin d'encouragement et de sympathie. On ne juge pas toujours les Genevois avec équité. Parfois même on a paru douter de leur helvétisme. C'est faire injure à un peuple qui, depuis quatre siècles, fut constamment loyal et fidèle à ses alliances et à ses pactes, qui dans les alertes de 1838 et de 1856 fut le premier à armer ses troupes, qui saisit avec empressement toutes les occasions de témoigner sa solidarité à ses compatriotes.

Sans doute il y a dans le tempérament genevois des traits originaux qui peuvent surprendre certains de nos confédérés. C'est là un des nombreux contrastes de notre Suisse. Et ce sont ces contrastes qui lui donnent sa physionomie. On a beaucoup disserté, ces derniers temps, sur l'esprit suisse. Cet esprit est fait avant tout de fierté républicaine et du respect des traditions anciennes qui ont valu à la Suisse son indépendance et son renom dans le monde. Si Genève, république citadine, n'a pas subi, au même degré que les autres confédérés, cette action de l'Alpe, ces influences pastorales ou simplement agricoles, qui ont si fortement marqué le caractère suisse, si, par son commerce intellectuel, elle a contracté d'autres habitudes de pensée, elle possède, autant que tous les autres confédérés, la fierté républicaine et le respect du passé.

Et Genève, qui enseigne à ses enfants, qui rappelle dans ses églises, qui manifeste dans toutes les fêtes nationales la reconnaissance qu'elle doit aux Confédérés, est aussi justement fière de ce qu'elle a fait pour augmenter le patrimoine moral de notre pays. S'il est vrai qu'une nation, loin d'être une race, est avant tout une âme, un principe spirituel, Genève est une partie bien vivante de l'âme helvétique.

Il faut le reconnaître et aider Genève à défendre chez elle l'idée nationale. C'est encore plus nécessaire maintenant, dans cette époque de paix et d'affaires, qu'au temps lointains où les coups d'arquebuse éclatant dans la nuit sous les murs de la Cité suffisaient à tenir le patriotisme en éveil.

GENÈVE

GEORGES WAGNIÈRE

